

Les textes publiés dans ces pages ont pour but d'alimenter le débat. Ils n'engagent que leurs auteurs qui n'appartiennent pas à la rédaction de "La Libre Belgique".

L'avortement restera toujours un drame

Ce mercredi débutaient à la Chambre des débats pour étendre le droit à l'avortement (voir pp. 4 et 5). L'un des textes qui seront examinés propose d'augmenter le délai légal d'une interruption volontaire de grossesse en le faisant passer de 12 à 18 semaines. Cette proposition nous interroge. En effet, existera-t-il jamais un cadre législatif qui sera jugé suffisant par les uns et les autres pour traiter de la question délicate de l'avortement? À nous, femmes jeunes et moins jeunes, il nous semble que cette course effrénée pour supprimer une à une toutes les balises passe à côté du véritable enjeu.

Lorsque l'on parle d'avortement, on ne parle pas de chiffres ou d'individus abstraits. Il est question de vies humaines, de leur infinie complexité; il est question de notre condition charnelle d'êtres humains. Il s'agit de femmes qui ressentent dans leur chair une nouvelle vie qui se crée. La rhétorique désincarnée prononcée par les uns et les autres élude complètement cette réalité concrète, vécue dans notre corporéité intime. En se contentant de revendiquer des droits formels et symboliques, on éclipse de ce fait les souffrances des femmes qui avortent. Gravées dans le marbre des lois et non vécues comme telles dans nos corps, ces libertés théoriques appartiennent au registre de l'idéologie, déconnectées qu'elles sont de notre vécu.

Aucune loi n'éluera le drame

Voir en l'avortement un choix, supposer dans l'IVG une liberté, c'est faire abstraction de cette réalité charnelle que l'on ne veut pas voir; c'est gommer les souffrances de toutes celles – et elles sont nombreuses, trop nombreuses – qui ont vécu l'avortement comme un drame, personnel et intime, comme un échec dont elles ne se



sont jamais remises parce qu'il les a affectées dans leur chair et dans leur être-au-monde.

Une autre femme l'a dit en d'autres temps, et nous le redisons encore: "L'avortement est toujours un drame, et restera toujours un drame" ⁽¹⁾, quel que soit le nombre de lois qui passeront, légalisation ou dépénalisation, délai de réflexion d'une semaine ou de 48 h, à 12 semaines ou à 18. Et c'est un drame parce qu'il est question de notre corps et de ce qui s'y joue, de la fécondité qu'il abrite, de la vie qu'il porte et à laquelle l'avortement mettra toujours un terme.

Que l'être humain soit capable de surmonter les drames, c'est une évidence. Mais il portera en lui, pour le restant de ses jours, chaque drame qu'il a vécu, chaque tragédie qu'il a traversée, comme une cicatrice que les lois et les beaux discours sur la liberté des femmes n'effaceront jamais. Ces blessures dans notre être intime peuvent être prévenues et, quand elles sont là, soignées; cela demande d'abord et avant tout un regard vrai posé sur elles, et une aide à la reconstruction de soi. Considérer l'avortement comme un "acte de santé publique" comme le fait Sylvie Lausberg, c'est nier la blessure qu'il représente, nier la souffrance des femmes qui le vivent, nier la vulnérabilité de la personne humaine.

Où est-elle, la liberté?

En tant que femmes, nous hébergeons la vie en nous et nous la donnons au monde, et c'est une des choses les plus belles qu'il peut nous être donné de vivre. C'est précisément la raison pour laquelle nous ne pouvons tolérer que la question de l'avortement soit réduite à une revendication de nouveaux "droits". Il ne suffit pas de marteler le mot "liberté" pour le rendre réel. La liberté ne se réduit pas à un choix, elle est toujours plus